

Info



Accueil Info Info Lorient Le projet Plœmeur 2030, qui va redessiner le centre-ville entre 2023 et 2038, est sur les rails

Jeudi 23 mars 2023 07:30



Le projet Plœmeur 2030, qui va redessiner le centre-ville entre 2023 et 2038, est sur les rails



Dans quelques années, le parvis, devant le supermarché Carrefour Market, accueillera le sentier urbain qui traversera la commune d'est en ouest, ainsi qu'à la place de la station-service, une grande place jardin. © Florence Mercier Paysagiste.

Mardi 21 mars 2023, le conseil municipal de Plœmeur (Morbihan) a validé trois bordereaux qui portaient sur la Zone d'aménagement concerté (Zac) centre bourg. Les grandes lignes du projet urbain d'envergure Plœmeur 2030 sont désormais connues.

Initié en 2018 par une série d'ateliers pour recueillir les attentes des habitants, [Plœmeur 2030](#) constitue, pour l'équipe municipale en place, son grand projet de mandat et même au-delà, puisque l'échéance de 2030 n'est qu'une étape. La fin de l'ensemble des réalisations est programmée en 2038.

[Ce projet de renouvellement urbain](#) va modifier en profondeur la physionomie du bourg de [Plœmeur \(Morbihan\)](#). Il a été présenté, mardi 21 mars 2023, au conseil municipal, afin d'approuver le dossier de réalisation de la Zone d'aménagement concerté (Zac), son équilibre financier, mais également pour lancer une consultation pour une maîtrise d'œuvre urbaine.

Pourquoi une Zac ?

La Zac est un outil permettant aux collectivités d'aménager et d'équiper des terrains. Elle est particulièrement adaptée aux projets d'aménagement urbain de grande ampleur. La Zac permet aussi de faire participer les constructeurs au coût des équipements publics.

Avec quels objectifs ?

Quatre objectifs sont clairement affichés : préserver et valoriser un patrimoine naturel et bâti de qualité dans le bourg, densifier et intensifier le centre-bourg, rajeunir la démographie communale et rééquilibrer les usages de l'espace public.

Quel périmètre ?

L'aménagement de la Zac centre bourg couvre une superficie d'environ 70 ha. Sont concernés, entre autres, la partie centrale du bourg (secteur baptisé « place-jardin de Bretagne » et le secteur Armorique – anciennement services techniques), mais également la place de l'Eglise, l'îlot de l'Hôtel

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

Votre e-mail

Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Ouest-France Multimédia pour recevoir les newsletters sélectionnées. [En savoir plus](#)

Exprimez-vous ! 73

Débat. **POUR** ou **CONTRE** l'adoption d'un congé menstruel ?

L'info en continu

Cécile Kohler otage depuis dix...

23/03/23 - 11:44

CARTE. Huit lacs et étangs à...

23/03/23 - 10:00

Lorient. « Monte le son dans ta...

23/03/23 - 10:00

Réforme des retraites...

23/03/23 - 09:49

FC Lorient. Igor Silva suspendu...

23/03/23 - 09:28

[Toute l'info en continu](#)

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **VIDEO. Lorient. Après le blocage, la RN165 rouverte à...**

N°2 **Morbihan. Un père condamné pour trafic : son fils...**

N°3 **Bretagne. Meilleur kouign amann : les Morbihannais...**

N°4 **Pays de Lorient. Les clients de Coût2Frais « vont au...**

N°5 **VIDEO. Blocage de la RN 165 : « C'est un acte plus...**

Quiz et jeux



Actuellement, la rue de Kervam et, à droite, la station service du Carrefour Market © . Ouest-France

Quel calendrier ?

Le programme prévisionnel de la Zac suit deux temporalités : le court et le moyen termes. La phase 1 s'étendra de 2023 à 2030. À plus long terme, les réalisations de la seconde phase se feront après 2030.

Quel financement pour ce projet ?

Le chiffre total de l'opération s'élève à 23 480 000 € HT. Les réalisations de la première phase (2023-2030) coûteront 14 400 000 € et seront financées en partie par des recettes de cessions de foncier (6 173 000 €), des subventions et participations (3 418 000 €). Quant au concours financier de la commune aux équipements publics, il sera à hauteur de 7 825 000 €, dont 4 809 000 € pour la première phase.

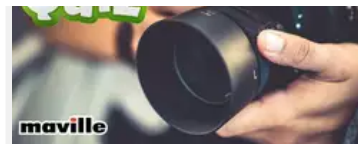
Quels seront les nouveaux aménagements et équipements ?

À partir de 2023, dans le périmètre « Hôtel de ville », la première phase comprendra l'aménagement de la rue Sainte-Anne entre l'église et la chapelle (1), qui sera mise en sens unique descendant.

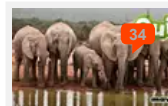
Dans le secteur « Centre » et « Armorique », sont prévus l'aménagement de la place de Bretagne et celle des Forces Françaises Libres (2), ainsi que l'aménagement des voies du secteur (4).

Un grand axe est-ouest (6) dédié aux déplacements doux (baptisé parkway ou layon urbain) sera créé entre les rives du Ter et la Plaine Oxygène.

Deux équipements seront réalisés prioritairement : un équipement intergénérationnel (C), destiné aux associations, pouvant accueillir 250 personnes, et la création d'une micro-crèche ou un autre équipement d'accueil petite enfance.



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



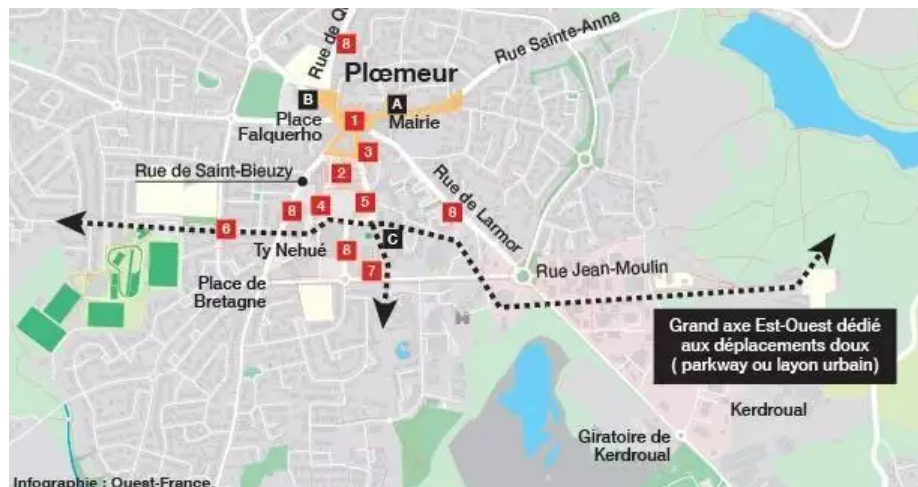
Quiz. 10 questions sur les éléphants



Quiz. L'amitié dans la littérature

Tous les quiz





Projet Plœmeur 2030. © Ouest-France.

À long terme, l'adaptation de la mairie (A) est également envisagée, mais aucune échéance n'est pour l'heure définie. On ne connaît pas encore, non plus, la date d'aménagement de la place de l'Eglise et la place Falquerho (1). Une halle ouverte (B) pourrait y voir le jour.

Une liaison piétonne confortable (3), pour relier le centre historique et le centre moderne, est aussi à l'étude.

À terme, le chemin de la mer sera prolongé jusqu'au Parkway (7). L'espace vert (5), au sud de Passe Ouest, sera valorisé. L'adaptation et la rénovation des rues de Larmor, Saint-Bieuzy, du giratoire de Kerdroual, de la rue Jean-Moulin (8) (intégration du Triskell, création de stationnements) se feront également ultérieurement.

Plusieurs secteurs de renouvellement urbain ont été identifiés, créant ainsi de nouveaux programmes de logements. Le programme de la Zac prévoit 867 logements dont 35 à 50 % de logements locatifs sociaux.

Sept grands secteurs qualifiés de « mutables » ont été identifiés pour accueillir de nouvelles constructions. Certains programmes sont déjà réalisés, ou en cours, et représentent 281 logements (soit 32 % du total).

À partir de 2023, 316 nouveaux logements devraient sortir de terre sur l'îlot Hôtel de ville, Kervam, Armorique, route de Larmor, à Kerdroual.

Restera 270 logements dont l'échéance des programmes n'est pas encore connue. Seront concernés notamment le secteur de Ty Nehué (100 logements), le renouvellement urbain de Saint-Bieuzy (160) et d'autres secteurs comme Kerbriant (nombre non défini).

Zac, qu'en dit l'opposition ?

Loïc Tonnerre (Avec les Plœmeurois) n'est pas tendre avec le projet. Il estime qu'il s'engage dans « **la voie dangereuse d'une destruction programmée du bourg de Plœmeur, auquel de nombreux habitants sont légitimement attachés. [...] L'essentiel de la Zac est constitué d'un gros fromage destiné aux promoteurs et le coût de la réalisation de ce projet s'annonce prohibitif pour les finances de la commune. Vous engagez la commune pour de nombreuses années en léguant à vos successeurs des charges qu'ils auront à supporter longtemps** ».

Quant à Emmanuelle Trocadero (Plœmeur en actes), si elle partage la nécessité de construire de nouveaux logements, elle a déploré la part dédiée aux logements sociaux. « **Nous pourrions socialement être plus ambitieux.** » Elle a estimé, par ailleurs, que le projet global manquait de lisibilité. « **C'est un peu en mode puzzle. J'aurai souhaité un plan global du rendu final, chiffré avec les sources de financement.** »



pas de voies vélo ! »

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

Lorient Ploemeur

Donnez votre avis

 Abonnez-vous 1^{er} mois offert Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...



* Votre email

 En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Ouest-France Multimédia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France Multimédia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus**

RUBRIQUES SITE MAVILLE

[Accueil](#)[Info](#)[Sport](#)[Restaurants](#)[Cinéma](#)[Sorties](#)[Jeux](#)[Shopping](#)[Météo](#)[Pratique](#)[Bons plans du jour](#)[Devenez annonceur](#)[Cookies](#)[Données personnelles](#)[Mentions légales](#)[Plan du site](#)[Contact](#)[Modifier le consentement](#)

SITES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)[Ouest-France Auto](#)[Ouest-France Immo](#)[Ouest-France Emploi](#)[Ouest-France Solidarité](#)[Incubateur OFF7](#)[Comparateur Assurances](#)[Infocale](#)[Bons plans Ouest-France](#)[Commerces Ouest-France](#)[Comparateur de produits](#)[Codes promo](#)[Angers](#) [Brest](#) [Caen](#) [Clermont-Ferrand](#) [Le Mans](#) [Lille](#) [Marseille](#) [Montpellier](#) [Nantes](#) [Nice](#) [Nîmes](#) [Quimper](#) [Rennes](#) [Toulon](#) [Tours](#) [Vannes](#)[Dinan](#) [Fougères](#) [Guingamp](#) [Lannion-Perros](#) [Ploemel](#) [Pontivy](#) [Redon](#) [Saint-Brieuc](#) [Saint-Malo](#) [Vitré](#)Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement



maville

par



© Copyright maville.com | WEB66

